

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 12

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le manoir est fait de pierre,
La cabane est de cailloux ;
Mais le château, voyez-vous,
Porte envie à la chaumiére.

Le seigneur n'a rien à faire,
Nicolas fait tout ici.
Le château jalouse aussi
Le travail de la chaumiére.

Le château fait grande chère ;
Mais quand il peut s'échapper,
Le seigneur s'en vient happer
Les crêpes de la chaumiére.

Quelquefois, la nuit entière,
On danse au château ;
Mais le soir, sur l'escabeau,
Comme on rit à la chaumiére !

Le seigneur ne dort plus guère ;
Il a souvent des ennuis ;
Mais il voit, toutes les nuits,
Comme on dort à la chaumiére.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.

NADAUD.

On parlera de sa gloire,...

La célébration prochaine du centenaire fait parler beaucoup des hommes à qui notre canton doit son indépendance. Au nombre de ceux-ci, est Napoléon, dont l'intervention, on le sait, nous fut des plus favorables.

Le prestige du « petit caporal » n'est pas près de s'éteindre et les Vaudois, en dépit de leurs sincères sentiments républicains, n'y sont point insensibles. Ainsi, dans notre musée cantonal, est une vitrine qui a toujours grand succès ; elle contient plusieurs objets ayant appartenu à Napoléon et qui, à sa mort, avaient été donnés, comme souvenir, à son valet de chambre, M. Noverraz, de Lausanne. M. Noverraz, on s'en souvient, avait accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Puis, lorsque le gouvernement de Louis-Philippe décida que les cendres de l'empereur seraient ramenées en France, Noverraz fut officiellement invité à monter à bord de la *Belle-Poule* et à se joindre à la suite du prince de Joinville.

On se disputa longtemps, on se disputa encore les moindres reliques de Napoléon. Les « redingotes grises », les « tabatières », les « petits chapeaux » sont légion. Tous ne sont pas authentiques, comme bien l'on pense.

M. Germain Bapst, dont on connaît la grande érudition, a donné quelque part la liste des chapeaux de Napoléon I^{er}, qui existent encore.

Mme Claitte en possède un. Son grand-père Giraud l'a ramassé à Marengo. Bonaparte, dans un moment critique, se jette tout d'un coup au galop, le vent emporte son chapeau, il ne s'en inquiète et continue. Giraud saute à bas de son cheval et ramasse le couvre-chef du général.

Il y a un autre chapeau au musée d'artillerie et d'autres encore chez M. Morel, à Reims, chez M. Armand-Dumaresq, au Musée de Gotha, chez le prince Victor et chez M. Ponard, négociant, à Lyon.

Le dernier chapeau est celui porté par Napoléon dans les célèbres journées des 7, 8 et 9 février 1807 (bataille d'Eylau), il est caché au public.

Derrière le tombeau de l'empereur, sous cette voûte superbe qui continue, avec la crypte découverte, le plus beau et le plus émouvant des monuments, se trouve une petite crypte où l'on ne connaît qu'avec le gouverneur des Invalides.

Là, à la lueur d'un falot porté par un invalide, on peut voir une grande statue de Napoléon et un reliquaire à jour dans lequel sont conservés l'épée d'Austerlitz, le chapeau d'Eylau, plusieurs croix de la Légion d'honneur.

A la paix qui suivit la bataille d'Eylau (1807), Gros fut chargé de faire le tableau représentant Napoléon sur le champ de bataille. Pour que Napoléon fût exactement représenté, Duroc reçut l'ordre de lui remettre le chapeau que l'empereur portait à Eylau.

Gros garda le chapeau, et lorsqu'il mourut, en 1855, on le trouva sous un globe, embouché sur manchon de bois destiné à empêcher la déformation.

A la vente qui fut faite de la collection du baron Gros, le chapeau fut adjugé, pour la somme de 2,047 fr. 50 au docteur Delacroix. Celui-ci, lors du retour des cendres, fit cadeau du chapeau d'Eylau au roi Louis-Philippe, qui, à son tour, ordonna qu'il fût déposé, le jour du retour des cendres, par l'un de ses fils, sur le cercueil ; depuis, il est resté à côté de son fils.

Mauvaise nouvelle. — Un batelier sonne l'autre jour à la porte de Mme *** :

— Pardon, excuse, madame, est ce vous qui êtes la veuve *** ?

— Je m'appelle bien Mme *** , mais je ne suis pas veuve.

— Ah !... vous croyez !... A combien pariez-vous ?... Je viens justement vous dire que votre mari s'est noyé ce tantôt.

Lo lé est bin pe grand qu'on ne crâi. — Onna brava fenna dào Pays d'Amont, qu'est z'ua lo premi iadzo per avau stâo teimps passâ, n'avâi jamais vu lo lé. L'autre dzo que le sè promenâv su lo quié d'Ouchy — vo sédé bin, lo quié à monsieur Charles Perrin — avoué son cousin et sa cousena, tsi quiou l'étai ein vesita, le lão fâ :

— Te possiblio què d'igue lâi a portant dein é lâi !

— Oh ! et pi n'est pas tot, lâi repond lo cousin, te ne vâi què lo dessus.

L'oncle Abram cherchait dans l'almanach le tarif des dépêches.

— Alo, dis-voi, Henriette, peux tu penser qu'y a pas, dans l'armana, le tarif du télégraphe !

— Mais, gros nia-niou, sais-tu pas que le télégraphe a été inventé après les armanas !

— Aah !... c'est vrai !

On vilho rance.

L'est tot parai 'na ruda maladi que d'êtrè pingre ! Kâ, quand on ein vai qu'ont prao et que sè rognont su tot, mimameint su lo medzi, po poai avâi onco bin mê, oï ma fai, se cein ne fâ pas pedi !

Se clliâo rances ont fenna et eïnfants, va onco ! L'est atant que trovéront dè plie pe tâ ; mâ clliâo que n'ont ni frarès, ni pareints et que tot parai sè corzont pî mau la vîa po s'espargni onco mê ; à clliâo z'ique dévètriont lâo mettrè dâi tuteu, kâ, n'y a pas, quand sein vint que faut einfèlô lo gardabi dè sapin et modâ po lo royaume dâi derbous, on ne pâo pas preindre avoué sè sè z'êtus et sè beliets, faut bo et bin lè laissi à dâi pareints que pêtetrè lè rupéront ein mein dè rein, ein sè fotteint onco dè vò dessus lo marts !

Lo vilho Frelon avâi étâ tota sa vîa pingre et rance qu'on diânstro ; l'avâi prao bin ào sé-lâo et on sa tot pllein d'êtus nâovo que gardâvè tsi li, 'na pas cein pliaici à la Banqua.

L'âton passâ, l'a attrapâ 'na pédze que l'a d'obedzi dè restâ à la paille ; ma fai, l'avâi passâ lè houitanta et l'étai assebin l'âdzo dè modâ.

Coumeint l'avâi oùi grevatâ 'na né dein sa gârda roba, l'avâi z'u poaire qu'on ne l'âi ro-bèyè sa mouniâ, assebin tegnâi son satset d'êtus dein son lhi, dezo lo lèvet ; dinse l'étai frô dè cousins.

Lo maidzo que lo soignivè lâi fâ on dzo : « Vaidès-vo, mon pourro oncllio Frelon, vo n'ein âi perein po grantein ; faut, à voul'tâdzo, vo préparâ à parti, kâ vo z'âi 'na maladi qu'on lâi pâo rein, no z'autro mâidzo ; assebin, vo farâ biu dè fèrè veni lo notéro po fèrè on bet dè testameint ! »

Lo vilho, quand l'ouït cein, sè met à plliorâ dè radze, kâ cein lâi cottâvè gros dè sè séparâ

dè sâ renaille, pu sè revirè contre lo mouret et ein roilleint su son satson, le fâ :

— Adon ! et té ! te ne pâo don rein ? **

Il n'y a qu'à presser le bouton. — Quelle influence peut avoir l'électricité sur le développement des plantes ? Telle est la question que le docteur Lemstrom, de l'Université d'Helsingfors, a cherché à résoudre au moyen d'une série d'expériences intéressantes.

Il a semé, entr'autres, dans trois pots de fleurs ordinaires, quatre graines de blé, d'orge et de seigle, et relia au sol la terre contenue dans les pots par l'intermédiaire d'un conducteur de laiton. Il a installé une machine de Holz dont le réseau métallique était mis en communication alternativement avec le sol et avec les graines.

Pendant cinq heures, chaque jour, la machine d'électricité émettait un courant modéré, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. On constata, au bout de huit semaines, que la hauteur des plantes soumises au traitement électrique dépassait de 40 pour 100 celle des autres graines qu'il avait semées en même temps, comme témoins.

Pour certaines autres plantes, l'action du courant serait encore plus marquée.

La livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Souvenirs d'un slavophile, par Louis Leger. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Troisième partie). — Le popolino italien, par Henri Aubert. (Seconde et dernière partie). — Le naturaliste J.-H. Favre et son œuvre, par Aug. Glardon. (Troisième et dernière partie). — La Perse et les Persans de nos jours, par Michel Delines. (Troisième partie). — Simplon et Gothard, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique et politique. — Tables des matières du tome XXIX.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La **Société littéraire** a donné jeudi soir, au Kursaal, à l'occasion du 15^e anniversaire de sa fondation, une soirée très intéressante. Au programme, trois pièces de genre très différent, et qui ont été interprétées de façon remarquable. Pendant les entr'actes on applaudissait *La Castillane*.

THÉÂTRE — Demain, dimanche, **La Robe rouge**, de Brieux, de fort bon théâtre, qui fait penser. Il y aura certainement salle comble.

KURSAAL. — Ne paraissant qu'une fois par semaine, nous ne pouvons signaler tous les débuts qui, chaque jour, figurent au programme de Bel-Air. Contentons-nous donc de constater le succès de notre théâtre de *Varietes*.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

<i>Causeries du Conte</i> , 1 ^{re} série (2 ^{me} édition), recueil de morceaux patois et français (illustrés par Ralph)	2 —
<i>Causeries du Conte</i> , 2 ^{me} série	2 —
Les deux séries (ensemble)	3 —
<i>Au bon vieux temps des diligences</i> , deux conférences par Louis Monnet	1 20
<i>Almanach du Conte</i> pour 1903, avec collaboration de MM. H. Dufour, A. C. Ceresole, V. Favrat, Pierre d'Antan, C. T. ***, A. Routier, P. Perret, H. Thulliard, C.-G. Margot, O. Chambaz, etc., <i>Gacette</i> , de A. Giroud, prof., <i>Chanson caudoise</i> , de E. C. Thou, musique de C. M., prof., couverture dessinée par F. Rouge, peintre d'Aigle. Illustrations de MM. J. Taillens, Laverrière, E. Favaz, Forestier, V. Rossat. Reproduction de nombreux morceaux français et patois de L. Monnet, L. Favrat, C.-G. Dénérâz, L. Croisier, etc.	0 50
<i>La cithie melice dào canton de Vaud</i> , par C.-C. Dénérâz	0 50
<i>Lo conto d'au Craizu</i>	0 20
Exceptionnellement, encore quelques exemplaires de Favey et Groguz , ou excursions de deux paysans vaudois à Paris, aux fêtes fédérales de Fribourg et Berne, à la Fête des vignerons, etc., par L. Monnet	2 50

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne — *Lausanne-Genthod*